



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°217
février 2022

page 2

vos délégué-es rendent compte

- **rencontre du 26 janvier avec le Président**
- **CT du 28 janvier**

page 3

ça bouge dans les services départementaux

- **assistantes familiales**
- **service Patrimoine naturel et ENS**
- **bilan de la réorganisation de la DSN**
- **responsables enfance famille**

page 4

ici et ailleurs

- **mobilisations du secteur social, médico-social et sanitaire**
- **8 mars grève féministe ! Déferlante pour l'égalité !**



section SUD Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - Cucillé 2

document réalisé et imprimé par nos soins

C'est quand qu'on va où ?*

En cette campagne présidentielle, les prétendant-es déclaré-es nous disent faire leurs les attentes des citoyen-nes et comprendre leurs insatisfactions ; l'astuce est connue pour convaincre. De leçons d'exemplarité en démarchage électoraliste, les concurrent-es s'affrontent sans pitié. Et qu'importe la méthode, populiste, dogmatique ou fasciste, pourvu qu'elles-ils puissent incarner l'homme ou la femme providentiel-le et décrocher le sacre. Mais on ne fait pas un projet politique d'espoir avec de telles intentions !

Que nous promettent-elles-ils pour relever la France ? Une réduction de fonctionnaires forcément ! Sauf pour la police évidemment ! Assurément

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE N'INTÉRESSE PAS LES FRANÇAIS



moins de titulaires sous statut durable et plus de contractuel-les facilement jetables ! Du travail pour tous-tes, oui mais en travaillant 39h et plus longtemps, c'est logique ! De l'écologie, sans aucun doute, mais en écartant les propositions de la convention sur le climat et en glorifiant le nucléaire pour sauver la banquise ! Moins d'aide sociale car, c'est bien connu, ça coûte un pognon de dingue ! Et surtout, poursuivre des mesures libérales à tout va (baisse de la fiscalité des entreprises, réforme des retraites, baisse d'indemnisation chômage, moins de logements sociaux, moins de lits dans

les hôpitaux, moins de droits pour les salarié-es...) pour faire plaisir aux lobbies. Avec des propositions aussi outrancières qui tournent le dos aux solidarités indispensables, quelle cohésion sociale aurons-nous demain en France ? **L'histoire nous a montré qu'on agglomère plus facilement les colères pour détruire qu'on ne fédère les espoirs pour construire !**

Au Département, on attend aussi que nos élu-es ré-enchantent notre monde par un projet porteur d'avenir :

- sauver la protection de l'enfance à l'asphyxie (340 enfants confié-es sans solution de placement !)
- redonner du souffle aux agent-es qui ont perdu, dans les restructurations des services, leurs petites mains si précieuses
- stopper les projets coûteux et inutiles d'une collectivité 2.0 et conserver nos savoirs faire en ré-internalisant les activités cédées aux prestataires privés
- reconnaître enfin l'expertise des agent-s, leur utilité et leur engagement en les revalorisant financièrement (contractuel-les et titulaires) par un déroulement de carrière plus favorable
- engager une réflexion sur l'organisation par un allègement des lignes hiérarchiques et en relégitimant les pôles métier et les acteurs de terrain pour construire un service public de proximité plus humain et opérationnel. ■



* Renaud (album A la Belle de Mai, 1994)



vos délégué.es rendent compte

de leurs mandats dans les instances

Rencontre du 26 janvier avec le Président

Vous avez été destinataires, fin janvier, d'un courrier cosigné par le Président et la Vice-Présidente nous annonçant une année 2022 faste en créations de postes et amélioration du régime indemnitaire (RI).

Les organisations syndicales avaient été conviées la veille pour échanger sur ces différents points.

● Le contexte financier est donc favorable et après plusieurs années d'austérité – ou de « rigueur budgétaire », dirait le Président – Le Département sort la tête de l'eau. Le Président nous annonce donc la création de 36 postes cette année (près des $\frac{3}{4}$ seraient des créations nettes) répartis dans les secteurs du social, de la transition écologique, de la DSN, de l'administration et 1 petit nouveau pour la promotion des langues de Bretagne. C'est un bon début mais le document projeté en séance laisse craindre que certaines missions de terrain (ENS, par exemple) soient laissées sur le bord du chemin.

SUD alerte depuis très longtemps sur les manques de personnels dans les services. Tous les secteurs sont en tension et nous avons rappelé au Président que lorsque nous réclamons des postes, c'est parce que les services en ont besoin pour faire face à l'accroissement de la charge de travail. SUD a donc pris acte de ces créations tout en rappelant que cela ne suffirait pas à compenser le retard accumulé pendant les longues années de disette. Ces créations ne peuvent être une fin en soi et SUD continuera de demander des effectifs supplémentaires là où ils sont nécessaires, tout particulièrement sur les missions d'exécution.

● Le Président a également évoqué le manque d'attractivité du Département et les difficultés de recrutement sur « certains postes à enjeux ». Ça n'est malheureusement pas une nouveauté que la fonction publique n'attire pas les candidat·es. Et d'autant plus en période de croissance économique quand le secteur privé est plus attrayant. La revalorisation du RI est une réponse mais elle ne doit pas être la seule. SUD a rappelé que l'attractivité d'un poste passe aussi par de bonnes conditions de travail, des moyens à la hauteur des besoins et de meilleurs déroulements de carrière. Pour SUD, cela concerne tous les postes de la collectivité. SUD continue de revendiquer une amélioration du salaire : dégel du point d'indice, revalorisation des grilles – le Président peut en faire une revendication politique qu'il portera dans les instances nationales – et augmentation des ratios d'avancements de grades – là, le Président peut décider seul d'y procéder ! Des réunions partenariales sont prévues pour échanger sur l'amélioration du RI. Pour SUD cela doit être l'occasion de tout mettre sur la table de négociation afin d'améliorer de façon substantielle le pouvoir d'achat de l'ensemble des agent·es. ■

CT du 28 janvier

● **Service Ressources de l'agence de Rennes** : Pour répondre à la charge de travail importante du service, une réorganisation à effectif constant nous est présentée. Or, SUD l'a souvent dit, il ne suffit pas de créer des hiérarchies intermédiaires et de redistribuer les missions pour que tout aille mieux. En l'occurrence, il nous avait été vendu une réorganisation en concertation avec les agent·es. Ce n'est pas vraiment ce qui ressort des échanges que nous avons eus lors d'une réunion syndicale. S'il y a bien eu des réunions, les collègues avaient plutôt l'impression que tout était ficelé d'avance, aussi bien sur les fiches de postes que sur la répartition des missions et de la charge de travail. L'administration nous a dit ne pas comprendre ces remarques si négatives. Cependant, Laurence Roux a entendu les inquiétudes. Elle a proposé que des bilans trimestriels soient instaurés pour que les agent·es puissent faire part des difficultés rencontrées. Pour autant, aucune modification n'a été apportée au rapport. Les questions de charge de travail, d'organisation des binômes, de cadres d'emploi des encadrant·es restent des points d'achoppement.
Vote : 12 Contre (SUD/CFDT/FO) ; 3 Abstention (CGT)

● **Service Formation** : En 2019, SUD avait alerté le CHSCT sur les problèmes d'encadrement et de charge de travail au service Formation. Un nouveau chef de service arrivé en septembre 2020 et une réorganisation présentée en octobre 2020, ce CT était l'occasion d'un bilan. De l'avis des agent·es, la situation a évolué favorablement. Un véritable travail de concertation a associé l'ensemble du personnel sur l'organisation de l'activité, le fonctionnement du service et l'appropriation du nouveau logiciel NEEVA. Pour autant, la charge de travail reste importante. La répartition des missions nécessite d'adapter sa façon de travailler et de pouvoir appréhender posément les nouvelles tâches. Nous espérons que cette démarche participative continuera sur cette lancée. Preuve est donc faite qu'il est possible, si l'on s'en donne la peine et les moyens, de réorganiser un service sereinement pour que chacun·e s'y retrouve. Et SUD sait le dire !
Pas de vote

● **Prime de 350 €** : Ce dossier était déjà bien avancé : le courrier du Président annonçait les modalités de versement avant même les échanges en CT. Lors du rendez-vous présidentiel (cf. ci-contre), SUD avait alerté sur les effets collatéraux de cette prime pour les agent·es bénéficiant de la prime d'activité – perte sèche de plusieurs centaines d'euros parfois... Nous avons demandé que, pour celles et ceux qui le souhaitent, cela soit lissé mensuellement sur l'année. Ceci afin d'éviter les dépassements de seuils de revenus. Nous n'avons que partiellement été entendus puisque la prime sera versée en 2 fois. Cela ne résout pourtant pas la question. C'est pourquoi SUD a ré-alerté Laurence Roux par courrier afin qu'une solution soit trouvée pour ne pénaliser aucun·e agent·e.
Vote : Pour à l'unanimité ■



ça bouge

dans les services départementaux

assistantes familiales

Grâce, à une mobilisation inédite des assfam, l'ancien exécutif s'était engagé sur un plan de concertation avec les organisations syndicales de la Collectivité pour travailler sur les dossiers assfam.

Dès cet été, SUD a réitéré ses revendications auprès de la nouvelle gouvernance. 7 réunions de travail sont programmées sur le 1^{er} semestre 2022. De nombreux thèmes seront abordés : place de l'assfam dans l'équipe, son statut, sa rémunération et ses conditions de travail.

Seul SUD est présent à chaque réunion avec l'appui d'assfam expertes.

Au-delà de ces groupes de travail, SUD a rappelé la nécessité de véritables négociations afin de conforter nos collègues assfam en poste et permettre l'arrivée de nouvelles collègues.

Nos élu·es ont reconnu à maintes reprises que les assfam étaient un des piliers de la protection de l'enfance. C'est un premier pas mais maintenant SUD attend que le Président concrétise ses paroles par des actes et des moyens.

service Patrimoine naturel et ENS

En parallèle de l'étude de réorganisation des équipes en charge de la biodiversité et dans la perspective de doublement des surfaces d'acquisitions foncières pour les ENS, SUD a mené son enquête auprès des collègues en agence et au siège.

Sans surprise, il ressort des échanges que la charge de travail n'a pas été suffisamment évaluée dans le diagnostic. Pour les collègues, il est indispensable d'étoffer les équipes sur le terrain afin d'améliorer l'organisation de l'entretien des sites et pour répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses, des collectivités locales. De même, au siège (SPN, SAET...), il est nécessaire de créer des postes de technicien·ne·s et d'animateur·trice·s Nature. Sans cela, il ne sera pas possible pour les agent·e·s de répondre efficacement à la nouvelle commande politique. **La préservation de la biodiversité ne peut se faire au détriment des conditions et de la charge de travail des agent·e·s.**

bilan de la réorganisation de la DSN

En 2020, lors de sa présentation en CT, SUD avait pris note de la réorganisation de la DSN. Nous nous interrogeons cependant sur les réponses que cette réorganisation apporterait aux évolutions des missions et aux enjeux de sécurité et de souveraineté numérique. On nous promettait alors un « bras armé fort ». Force est de constater qu'aujourd'hui, ce bras semble plutôt armé d'un pistolet à bouchon...

Le turn-over et les difficultés de recrutement épuisent les collègues de l'@telier. L'augmentation du nombre de prestations et de projets et leur externalisation inquiètent les agent·es sur la charge de travail et la protection des données informatiques. Enfin, les RFN et TAN, issu·es de la réforme des fonctions numériques, ne s'y retrouvent pas et déplorent une perte de sens de leurs missions. A tel point que nombre d'entre eux·elles sont en arrêt ou cherchent à quitter leur poste.

Le bilan de cette réorganisation, prévu au 1^{er} semestre 2022, est d'autant plus nécessaire que ces dysfonctionnements ont un impact sur les conditions de travail de l'ensemble des services.

responsables enfance famille

Le 17 janvier, l'intersyndicale SUD, CGT, CFDT, transmet un courrier des REF au Président et à la vice-présidente en charge de la Protection de l'enfance. Nous alertons sur la situation très dégradée du dispositif de protection de l'enfance et des enfants confiés au Département :

- Quelles réponses sont envisagées à court, moyen et long terme afin de protéger comme il se doit les 344 enfants confiés à l'ASE, qui à ce jour sont sans solution de placement ?

- Quel accompagnement et quelle protection des REF si ces dernière·es sont interpellé·es sur le plan pénal dans le cas où un placement n'est pas effectif et la protection des mineur·es confié·es pas assurée ?

Pour SUD la rencontre du 8 février dernier avec les élus, les REF et les OS est loin de répondre à la gravité de la situation. Nous demandons que des réunions de travail s'organisent afin que des solutions concrètes se mettent en place et que les placements puissent être réalisés dans de bonnes conditions tant pour les enfants confiés que pour les professionnel·les qui les accompagnent. Pour SUD, il est urgent de créer des places et des lieux d'accueil pour réaliser les placements.



mobilisations du secteur social, médico-social et sanitaire

L'intersyndicale (SUD, CGT, FO, CNT) et les collectifs « travail social en lutte » organisent la mobilisation de notre secteur qui est grandement menacé par l'austérité budgétaire. Après avoir complètement dévalorisé nos métiers et nos conditions de travail, les exécutifs locaux, les employeurs et le gouvernement veulent nous enlever ce qui nous reste : le sens du travail social et l'éthique de nos métiers !!!

Le 18 février, se réunissait la conférence nationale des métiers du social et médico-social. Le ton de la négociation est donné par le gouvernement et le 1^{er} ministre lui-même : l'octroi de la prime Ségur de 183€/mois est étendue aux salarié·es de la filière socio-éducative, avec des contreparties. Ce qu'il donne d'une main, il le reprend de l'autre ! La prime s'accompagne d'un travail de casse des conventions collectives du privé et de refonte des diplômes d'Etat. Le gouvernement ne s'est pas engagé sur le financement des politiques d'action sociale. Cette annonce

arrive après des mobilisations sans précédent. Nous étions plus de 60 000 dans les rues le 7 décembre, et plus de 30 000 le 1^{er} février !



Nos revendications sont justes et nous attendons des réponses. L'intersyndicale nationale sera prochainement reçue par des conseillers du 1^{er} ministre pour faire entendre nos revendications qui vont bien au-delà de la prime Ségur. **Nous devons encore résister pour que le travail social continue à exister et ainsi donner les moyens aux plus démunis de faire partie intégrante de notre société.**

8 mars grève féministe ! Déferlante pour l'égalité !

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nous ferons la grève féministe à Rennes et partout dans le monde.



La parole des femmes se libère depuis #metoo et les mobilisations féministes s'amplifient et commencent à faire évoluer les consciences. Mais nos revendications sont toujours d'actualité, car les bonnes intentions ne sont malheureusement toujours pas suivies d'actes politiques forts. Les inégalités Femmes/Hommes, les discriminations, les violences sexistes et sexuelles à l'égard des femmes

sont toujours très présentes dans la société et dans le monde du travail.

Alors pour se faire entendre, nous donnons rendez-vous à toutes les femmes, à tou-te-s les féministes. Le 8 mars, on s'arrête tou-te-s et on se met en grève. Plus de grands discours, plus de fausses promesses, des actes.

A Rennes, RDV à 11h au métro Villejean-Université pour la manif et ensuite Place de la République avec des prises de paroles dans une ambiance festive et combative !

Pour SUD-Solidaires, le 8 mars est un combat quotidien dans tous nos collectifs de travail, tout particulièrement au Département qui compte 70% de Femmes et 30% d'Hommes. Comme tous les ans, SUD a demandé au Président que chaque femme puisse quitter son poste à 15h40 sans perte de salaire, heure à partir de laquelle les femmes travaillent gratuitement. Cette année, nous espérons que, symboliquement, notre demande sera acceptée.

information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

date :
signature :